République Française

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie
---
2023-DRHFPNC- 74901

Nouméa, le 2 octobre 2023

CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES TECHNICIENS DE GRADE NORMAL DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2023

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens de grade normal du cadre des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 1 poste.

CONDITIONS

Les candidats doivent être, au 2 novembre 2023, date de clôture des inscriptions :
- agents techniques du cadre des postes et télécommunications,
- justifier de 8 ans d'ancienneté en cette qualité.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :
1° utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **2 novembre 2023 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWE, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (standard) les après-midi entre 12h15 et 16h
ou
- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2° inscription en ligne sur le site : **https://concours.gouv.nc/concours** **(au plus tard le 2 novembre 2023 à minuit)**

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à cet examen.

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 2 NOVEMBRE 2023 à 16H00

DESTINATAIRES :
- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Pour le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et par délégation
Karl CHALIER
Chef du service recrutement
de la direction des ressources humaines et
de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

DRHFPNC
Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie
Section Concours

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES TECHNICIENS DE GRADE NORMAL DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- ANNEE 2023 -

PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- une enveloppe timbrée à 230 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat *(si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail),*
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- un curriculum Vitae.

- **Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un aménagement prévu par la réglementation en matière de concours, vous devez fournir :**

- une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
- le certificat médical ci-joint à faire compléter et signer par un médecin ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

DRHFPNC
Direction des Ressources
Humaines et de la
Fonction Publique de
Nouvelle-Calédonie
Section Concours

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap **(à préciser par le médecin ou la CRHD)**

➢ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➢ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➢ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

DRHFPNC
Direction des Ressources
Humaines et de la
Fonction Publique de
Nouvelle-Calédonie
Section Concours

CERTIFICAT MEDICAL
(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie que, le handicap de : ☐ Monsieur ☐ Madame

_____

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

- pour les épreuves écrites :

☐ organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale

☐ majorer le temps de composition d'un tiers

☐ en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée

☐ concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel

☐ en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

- pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

☐ octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve

☐ prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

- pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

☐ pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

Date, signature et cachet du médecin

DRHFPNC
Direction des Ressources
Humaines et de la
Fonction Publique de
Nouvelle-Calédonie
Section Concours

EPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU CORPS DES TECHNICIENS DE GRADE NORMAL

	Coefficient	Durées
I - Epreuve écrite :		
1° 3 à 5 questions professionnelles dans l'une des spécialités suivantes (à préciser lors de l'inscription) relevant des domaines d'activités des techniciens de l'OPT-NC : - Réseaux filaires - Réseaux de commutation et d'accès haut débit et internet - Réseaux de transport et radioélectriques - Système d'abonnés - Logistique-bâtiments - Informatique	1	2H
II- Epreuve oral :		
1° Entretien avec le jury à partir du cursus professionnel du candidat pour détecter ses motivations, ses aptitudes à exercer des fonctions de technicien de grade normal, sa connaissance de l'OPT-NC et de son environnement. Le jury pourra s'appuyer sur des scénarios ou des mises en situation.	1	30 mn dont 10 mn d'exposé

Une note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite est éliminatoire.
La note 0 à l'épreuve orale est éliminatoire.
Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 20.

Les annales sont disponibles sur le site internet suivant : ***www.drhfpnc.gouv.nc***
ou en vente à l'imprimerie administrative
(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)

DRHFPNC
Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie
Section Concours

FICHE D'INSCRIPTION
EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT A COMPTER DU 9 DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES TECHNICIENS DE GRADE NORMAL DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 2 NOVEMBRE 2023 à 16 H 00

RENSEIGNEMENTS

☐ M ☐ Mme N° CAFAT : __/__/__/__/__/__/__

Nom de naissance : ……………………………………………………
Nom d'usage : ……………………………………………………
Prénom : ……………………………………………………
Né(e) le : ……………………………………………………
Lieu de naissance : ……………………………………………………

Lieu de domicile habituel :
n° .... rue ……………………………………………………
Commune :................................code postal : __/__/__/__/__/__/__

Adresse postale :
B.P. :__/__/__/__/__/__/__ code postal : __/__/__/__/__/__/__

Tél. :__ /__/__/__/__/__/__ ou __/__/__/__/__/__/__

E-Mail :__ /__/
__/__/__ /__/

Activité professionnelle :
Employeur :……………………………………………………
Grade actuel :……………………………………………………
Depuis le :……………………………………………………

Adresse du service :

B.P. : ……………………code postal : …………………
Tél : ……………………………………………………
Mail : ……………………………………………………

Position à la date de clôture des inscriptions :
☐ en activité
☐ congé longue durée ou longue maladie
☐ autres (à préciser) : ……………………………………

Centre d'examen souhaité : ☐ NOUMEA ☐ KONE ☐ LIFOU

Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : ☐ oui ☐ non

Etes-vous en situation de handicap : ☐ oui ☐ non

Si vous avez coché oui, avez-vous besoin d'un aménagement : ☐ oui ☐ non
(certificat médical à joindre si demande d'aménagement)

Epreuve écrite 3 à 5 questions professionnelles dans l'une des spécialités suivantes (1 seul choix possible) :

❍ Réseaux filaires ❍ Réseaux de commutation et d'accès haut débit et internet ❍ Système d'abonnés

❍ Réseaux de transport et radioélectrique ❍ Logistique-bâtiments ❍ Informatique

Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite à l'examen, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à cet examen - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission à l'examen	***Signature du candidat***

✂--

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)
AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
Examen professionnel ouvert à compter du 9 décembre 2023 - Technicien grade normal – OPT-NC

NOM - PRENOM : EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.51 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

DRHFPNC
Direction des Ressources
Humaines et de la
Fonction Publique de
Nouvelle-Calédonie
Section Concours

TECHNICIEN DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie B

Fonctions :

Techniciens de grade normal

Dans les domaines des télécommunications et du numérique, de la diffusion audiovisuelle, des technologies de l'information, de la logistique et du bâtiment :

- constituer le premier niveau d'encadrement d'équipes opérationnelles ;
- se voir confier des tâches d'exécution ;
- assurer l'instruction des affaires qui leurs sont confiées et la préparation des dossiers ;
- participer, sous l'autorité des agents de niveau hiérarchiquement supérieur, à l'élaboration des travaux d'étude, de vulgarisation, d'instruction, d'enquête et de contrôle ;
- encadrer des personnels d'exécution ;
- être chargés d'assurer la gestion d'un établissement correspondant à leur corps et grade ;
- participer à la formation et assurer des enseignements dans leurs domaines de compétence.

Techniciens de grade principal

Dans les domaines des télécommunications et du numérique, de la diffusion audiovisuelle, des technologies de l'information, de la logistique et du bâtiment :

- occuper les emplois des cadres intermédiaires régulièrement constitués de l'office des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie ;
- participer, sous l'autorité des agents de niveau hiérarchiquement supérieur, à l'élaboration des travaux d'étude, de vulgarisation, d'instruction, d'enquête et de contrôle ;
- encadrer des équipes opérationnelles ;
- assurer la gestion d'un établissement correspondant à leur corps et grade ;
- assurer des enseignements dans leurs domaines de compétence ;
- organisation de la communication interne de l'office ;
- formation du personnel relevant de leur autorité.

TECHNICIEN
Grade exceptionnel

→ Rémunération brute approximative
Fin de carrière : 604 000 FCFP
Début de carrière : 388 000 FCFP

↑ Promotion interne

TECHNICIEN
Grade principal

→ Rémunération brute approximative
Fin de carrière : 566 000 FCFP
Début de carrière : 319 000 FCFP

↑ Promotion interne

TECHNICIEN
Grade normal

→ Rémunération brute approximative
Fin de carrière : 530 000 FCFP
Début de carrière : 295 000 FCFP